

CHAM INFO

Le magazine d'information du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise

DÉCOUVREZ LE SERVICE
DE CHIRURGIE VISCÉRALE & DIGESTIVE

CHIFFRES CLÉS 2018
DU CHAM

UN MINIBUS OFFERT AUX
EHPAD-USLD

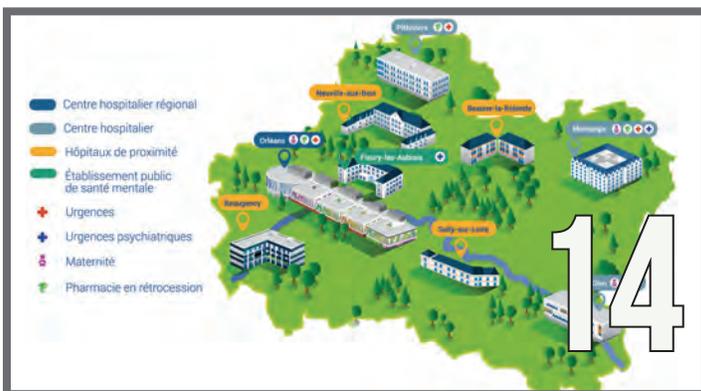
PÉDOPSYCHIATRIE : OUVERTURES
DES CATTp & HDJP

Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel & Hôpital De Jour Psychiatrique



SOMMAIRE

- 03** Éditorial
- 04** Découvrez le service de Chirurgie Viscérale et Digestive
- 06** Les Chiffres clés 2018 du CHAM
- 08** Le CHSCT : acteur de la santé et de la sécurité des agents
- 10** Actualités du CHAM
- 13** Un minibus offert aux EHPAD-USLD
- 14** Lancement du site internet du GHT du Loiret
- 15** Dispositif d'astreinte mutualisée IDE de nuit en EHPAD
- 16** Marchez, Courez ou Pédalez au profit de l'École à l'Hôpital
- 17** Pédopsychiatrie : ouvertures des CATTP et HDJP
- 18** Colloque de la filière gériatrique du GHT du Loiret
- 19** Avancées des travaux d'agrandissement des blocs et urgences
- 19** Vélos non autorisés à l'intérieur du CHAM
- 20** Animations en EHPAD-USLD



ÉDITORIAL



Madame, monsieur, docteur,

Nouveau directeur du centre hospitalier de l'agglomération montargoise (CHAM), ayant pris mes fonctions depuis deux mois, j'ai déjà pu mesurer tout le travail réalisé par les différents professionnels au sein de ce

bel établissement. Le CHAM offre à la population de sa zone d'attractivité, à l'est du département et même au-delà, une offre de soins complète, de qualité, et qui répond aux attentes des patients. C'est un pôle de référence au sein du GHT du Loiret.

L'équilibre financier, tout juste rétabli en 2018, reste précaire. Comme beaucoup d'établissements, l'hôpital doit faire face à une démographie médicale, soignante aussi, défavorable. C'est surtout un hôpital qui a beaucoup de projets, que j'aurai à cœur de réaliser. Et en premier lieu les travaux pour restructurer nos urgences et les blocs opératoires (général et obstétrical). Le projet d'établissement, et tout d'abord le projet médical, va être relancé pour nous donner les lignes d'horizon pour le CHAM dans les années à venir.

Je reprends à mon compte les orientations 2019. D'abord, il s'agit de conforter l'attractivité et la qualité des soins dispensés par le CHAM. C'est ensuite de veiller à assurer l'équilibre financier, gage de la pérennité de nos investissements pour rester dans les standards de prise en charge. Enfin, il est important de continuer à s'impliquer dans le GHT pour en retirer tout le profit que cette structure doit nous offrir, comme appui et multiplicateur de rayonnement.

Je sais votre implication dans votre métier, les soins à la population au sens large, et veux la saluer. J'ai pu déjà la voir à l'œuvre au cours de ces quelques semaines.

Jean-Luc DAVIGO
Directeur



CHAM INFO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Jean-Luc DAVIGO

RÉDACTEUR EN CHEF
Nadia CRITON

COMMUNICATION
Cédric DE RYCKE

CONCEPTION / PAO
Cédric DE RYCKE

CRÉDITS PHOTOS

Cédric De Rycke, Force interactive, EPA du CHAM, 123RF (Adrian Niederhaeuser, iimages, sentavio), Fotolia (AMATHIEU, gam16, Pavel Mastepanov, Web Buttons Inc, ニコ)

ADRESSE

Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise
658 rue des Bourgoins
45200 AMILLY

Tél : 02 38 95 91 11
Fax : 02 38 95 90 22

CONTACT PRESSE / COMMUNICATION
Cédric DE RYCKE

Tél : 02 38 95 94 00
cderycke@ch-montargis.fr

www.ch-montargis.fr



DÉCOUVREZ LE SERVICE DE CHIRU



Le service de Chirurgie Viscérale et Digestive est animé par 4 chirurgiens expérimentés :
Dr Munir ATIF, Chef de service et Chef du Pôle Chirurgie ; Dr Julien CAHAIS, Dr Pierre-Yvan COLAU et Dr Rosa BENVENGA

Le service de Chirurgie Viscérale et Digestive du CHAM assure la prise en charge de l'ensemble des pathologies du tube digestif, de l'estomac jusqu'au rectum, les cancers colorectaux, ainsi que les affections de la paroi abdominale.

Dans le cadre de l'activité de chirurgie générale, le service assure aussi la prise en charge des varices des membres inférieurs, et la pose de Cathéter à Chambre Implantable (CCI) en vue de chimiothérapie.

Les chirurgiens viscéraux assurent :

- la permanence des soins, avec une prise en charge des urgences viscérales et digestives 24h sur 24 et 7 jours sur 7 ;
- des consultations externes, du lundi au vendredi ;
- les actes chirurgicaux dans le cadre d'une hospitalisation conventionnelle classique, ou dans le cadre de la chirurgie ambulatoire.

ACTES CHIRURGICAUX

Les actes chirurgicaux les plus fréquemment pris en charge dans le service sont :

- la chirurgie du côlon et du rectum : cancer du côlon et rectum, diverticulose colique, les pathologies proctologiques (hémorroïdes, fistules, fissures) ;
- la chirurgie biliaire ; cholécystectomie (lithiase vésiculaire symptomatique, cholécystite) ;
- la chirurgie pariétale : éventration, hernie ;
- la chirurgie d'urgence : péritonite (appendicite, perforation d'organes creux, occlusion...) ;
- traumatisme abdominal (rate...) ;
- la chirurgie du grêle : maladie de Crohn, tumeur du grêle ;
- la chirurgie des varices (crossectomie stripping et phlébotomies) des membres inférieurs, assurée en collaboration avec les phlébologues.

Le CHAM dispose d'un bloc opératoire et d'un plateau technique disponible en permanence, avec un service

CHIRURGIE VISCÉRALE ET DIGESTIVE

de réanimation et de radiologie. Ce qui permet au service d'assurer 24h/24, toutes les pathologies relevant de la spécialité viscérale et digestive, grâce à la présence en astreinte quotidienne d'un chirurgien viscéral et digestif.

MATÉRIEL

Le service de Chirurgie Viscérale possède du matériel de pointe qui permet, autant que possible, de privilégier la technique opératoire mini-invasive par coelioscopie :

- 4 colonnes vidéo
- Pince Harmonic (ultracision)
- Pince pour thermofusion

CANCÉROLOGIE DIGESTIVE

Le service de Chirurgie Digestive dispose d'une autorisation de prise en charge des cancers digestifs, accordée par l'Agence Régionale de Santé depuis de nombreuses années (2010), du fait :

- du niveau d'activité réalisé par le service ;
- du plateau technique et anesthésiologie ;
- de l'environnement médical (anesthésiologie et oncologie) et paramédical ;
- de l'accès à toute l'imagerie médicale (échographie, scanner, IRM, explorations isotopiques : scintigraphie, TEP scan...) ;
- de la possibilité d'une collaboration étroite avec la radiothérapie du secteur privé, installée sur le site de l'hôpital.

Cette prise en charge des cancers colorectaux se fait en collaboration avec les médecins gastro-entérologues du CHAM et de la Clinique de Montargis, les confrères cancérologues du CHAM et radiothérapeutes du CHAM, et les anatomopathologistes installés à la clinique de Montargis.

L'ensemble des interventions en cancérologie digestive, est pratiqué au sein du CHAM, essentiellement par coelioscopie ou laparotomie, suivant le cas.

Le service de chirurgie viscérale et digestive du CHAM fait partie du réseau OncoLoiret, avec des réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP), une fois par semaine.

Le service de chirurgie viscérale et digestive pratique

la chirurgie des cancers colorectaux par voie laparoscopique avec un programme de réhabilitation améliorée, afin de faciliter les suites opératoires pour le patient et limiter la survenue de complications post-opératoires.

PROGRAMME DE RÉHABILITATION AMÉLIORÉE APRÈS CHIRURGIE (RAC)

La RAC est pratiquée dans le cadre d'une chirurgie du cancer du côlon et du rectum. Ce programme regroupe un certain nombre de mesures permettant au patient de retrouver son autonomie le plus rapidement possible, tout en limitant les risques post-opératoires.

Parmi les différentes mesures qui font l'objet de ce programme et qui sont décrites aux patients avant l'hospitalisation, il y a :

- une explication détaillée de la prise en charge dont le patient va bénéficier ;
- des techniques anesthésiques spécifiques ;
- l'utilisation de techniques opératoires mini-invasives ;
- la mobilisation rapide après la chirurgie ;
- le soulagement rapide et efficace de la douleur par des médicaments ne nuisant pas à la reprise du transit ;
- la réalimentation précoce en post-opératoire.

CONSULTATION D'ANNONCE INFIRMIÈRE

Tous les patients hospitalisés en vue d'une intervention chirurgicale pour cancers colorectaux bénéficient d'une consultation d'annonce infirmière la veille de l'intervention. ■

CONTACTER LE SERVICE

Le secrétariat de Chirurgie Viscérale et Digestive est ouvert au public, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 00 sans interruption et de 9 h à 17 h pendant les vacances scolaires.

Tél : 02 38 95 91 05 ou 02 38 95 91 81
Fax : 02 38 95 91 78

LES CHIFFRES CLÉS 2018 DU CHAM

Capacités d'accueil et de soins : **820 lits et 75 places**

AMILLY

- **Médecine** : 222 lits & 33 places
- **Chirurgie** : 60 lits & 12 places
- **Gynéco-Obstétrique** : 36 lits
- **SSR Gériatrique** : 60 lits
- **La Cerisaie** : 148 lits EHPAD
17 lits USLD
15 lits UHR
- **La Clairière** : 104 lits EHPAD
- **Les Chemins fleuris** : 50 lits USLD
- **Psy. Adultes UHP** : 48 lits

MONTARGIS

- **Au Fil de l'Eau** : 60 lits EHPAD
- **Accueil de jour Alzheimer** : 15 places
- **Psychiatrie Adultes** :
- Hôpital de Jour : 15 places
- CMP & CATTTP
- **Pédopsychiatrie** : CMP et CATTTP

CHÂLETTE-SUR-LOING

- **Institut de Formation en Soins Infirmiers**
- **Institut de Formation des Aides-Soignants**

GIEN

- **Pédopsychiatrie** : CMP

Activité

Activité médicale et chirurgicale

Interventions au bloc opératoire	6 357
Pacemakers implantés	93
Chimiothérapies	6 684

Consultations et actes externes 157 453

Naissances 1 308

Passages aux urgences 65 936

Urgences générales	42 336
Urgences gynéco-obstétriques	1 420
Urgences pédiatriques	12 527
Orientations cabinet médical de garde	9 653

Interventions du SMUR 1 110

Imagerie médicale

Scanner	10 066
Radiologie conventionnelle	31 385
Echographie et doppler	4 024
IRM	2 490

Laboratoire (actes de biologie)

Nombre d'actes réalisés sur place	561 496
Nombre d'actes sous-traités	5 255

Endoscopies ORL, pulmonaires et digestives (hospitalisés et externes) 2 794

Pharmacie

Dépenses gérées en €	12 773 269
Lignes de dispensation nominative	133 563

Hospitalisation complète

Disciplines	Entrées directes	Journées	DMS*
Médecine	11 086	75 480	6,81
Chirurgie	2 718	14 057	5,17
Gynécologie-obstétrique	2 308	8 228	3,56
Sous-total Court Séjour	16 112	97 765	6,07
Psychiatrie adultes UHP	437	15 275	34,95
SSR	471	21 420	45,48
USLD	50	27 803	
EHPAD	81	113 138	
Total général	17 151	275 401	

* DMS : Durée Moyenne de Séjour

Hospitalisation de jour

Disciplines	Places	Venues
Médecine	33	7 856
Chirurgie ambulatoire	12	2 529
Psychiatrie adultes	15	3 198
Accueil de Jour Alzheimer	15	2 178

File active de Psychiatrie

Secteur	Service	File active
Psychiatrie adultes	Hôpital de jour CATTTP	97 99
Total secteur		2 288
Pédopsychiatrie	CMP	1 121

Principaux séjours par catégorie majeure de diagnostic

- **Séances** 7 686
- **Grossesses pathologiques, accouchements et affections** 2 180
- **Affections du tube digestif** 2 120
- **Affections de l'appareil circulatoire** 2 439

Investissements

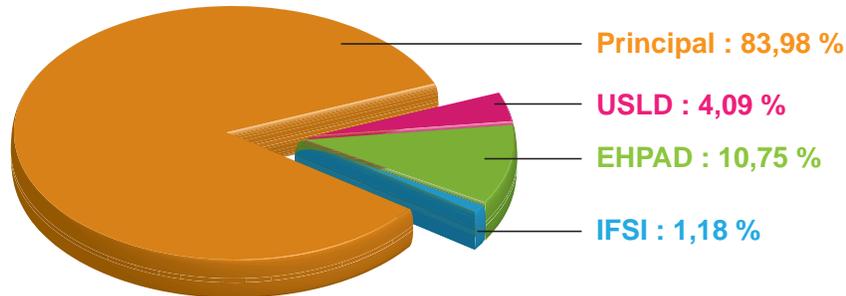
Total	7 170 794 €
Travaux de construction	13 %
Remboursements emprunts	51 %
Equipements non médicaux	27 %
Equipements médicaux	8 %

Activité logistique

• Repas produits	642 506 repas	• Déchets traités	
• Kilomètres parcourus	378 594 km	Déchets contaminés	155 tonnes
• Superficie des espaces verts entretenus	84 164 m ²	Déchets ménagers	429 tonnes
		Déchets toxiques	0,70 tonnes
		Recyclage cartons	33,74 tonnes

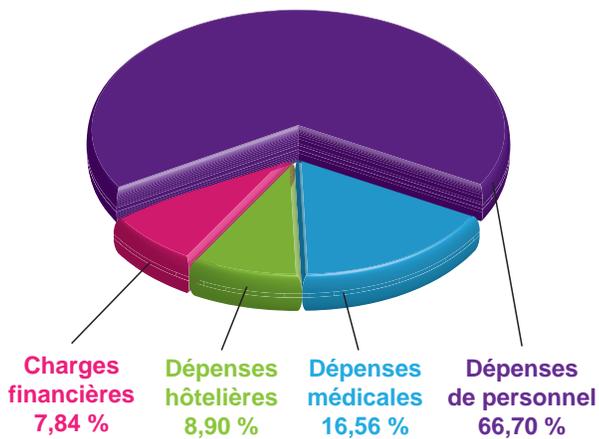
Budgets

• **RÉSULTATS CONSOLIDÉS TOUS BUDGETS : 133 166 434 € de dépenses**

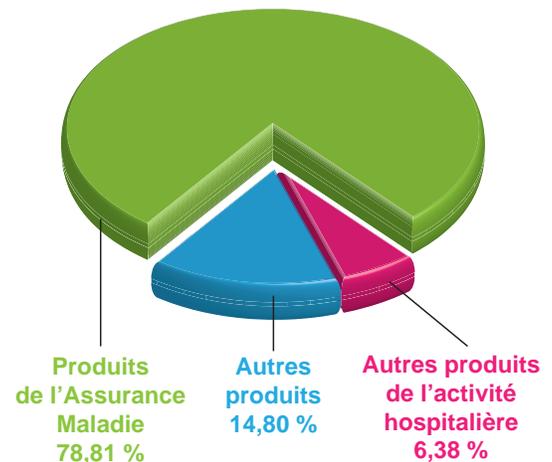


• **BUDGET PRINCIPAL - RÉSULTATS**

▶ 111 826 628 € de dépenses



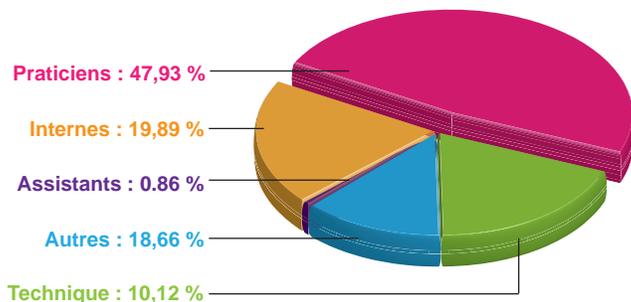
▶ 113 265 558 € de recettes



Effectifs : 1 737,15 ETP

ETP : Equivalent Temps Plein

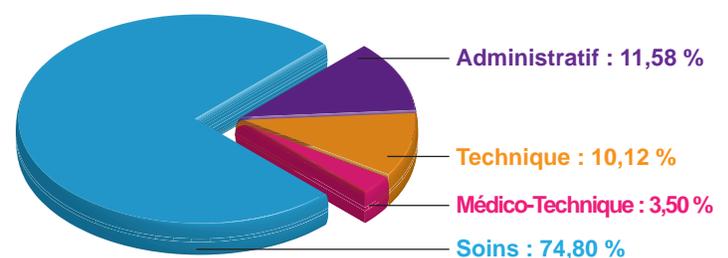
• **Personnel médical : 148,35 ETP**



Personnel médical

Concerne les différentes catégories des praticiens et les internes.

• **Personnel non médical : 1 588,80 ETP**



Personnel non médical > Catégorie Soins

Concerne tous les personnels exerçant des actes de soins (infirmières, aides-soignantes...), hors praticiens.

LE CHSCT: ACTEUR DE LA SANTÉ

Quel est le rôle du CHSCT ?

Cette instance contribue à la protection de la santé et de la sécurité des salariés, ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Son rôle initial est de veiller à l'application de la réglementation en matière de santé au travail, mais son champ de compétences s'est ensuite élargi (protection environnementale, pénibilité, risques chimiques et biologiques, santé mentale, stress et harcèlement...).

Qu'est-ce que le CHSCT ?

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) est une instance consultative qui se réunit au minimum une fois par trimestre.

Des CHSCT exceptionnels peuvent être organisés si des situations particulières l'exigent.

Qui sont les membres du CHSCT ?

Y siègent conjointement des représentants de la direction et des membres du personnel désignés parmi les représentants du personnel élus.

Le CHSCT est composé :

- Du directeur d'établissement ou son représentant désigné qui assure la présidence de l'instance.
En 2019, c'est Madame Nadia CRITON, directrice du pôle Pilotage & Expertise, qui préside le CHSCT ;
- D'un(e) secrétaire élu(e) parmi les membres du CHSCT : Mesdames BA Djikel (secrétaire titulaire) et BRAZIER Florence (suppléante) ;
- Du Docteur AMRAOUI, représentant de la CME ;
- Du Docteur BRANDISSOU, responsable du SPRI ou son représentant ;
- du médecin du travail.

Les membres du CHSCT sont formés pour accomplir au mieux leur mission et ainsi contribuer efficacement à l'amélioration des conditions de travail de chacun.

Ils sont reconnaissables à leur badge « CHSCT ».

Comment sont votées les décisions ?

Les décisions se prennent à la majorité des membres présents à l'instance.



ET DE LA SÉCURITÉ DES AGENTS

Comment saisir le CHSCT ?

- En faisant part des difficultés rencontrées dans l'exécution de son travail à l'un des membres du CHSCT.
- En exposant ses difficultés aux membres du CHSCT lors des visites réalisées dans les services.
- Lors de l'exercice du droit de retrait.

Actualités du CHSCT

Un nouvel élan a été donné au CHSCT suite aux élections de décembre 2018, avec la mise en place d'un groupe de travail hebdomadaire animé par la présidente du CHSCT.

Plusieurs dossiers ont ainsi pu être abordés et parfois concrétisés :

- La rédaction du nouveau règlement intérieur du CHSCT.
- La prise en charge de situations particulières dans le cadre de la prévention des Risques Psychosociaux (RPS) dans des services en souffrance (avec enquêtes en cours de réalisation).
- La démarche de mise à jour du Document Unique (obligation réglementaire) et du plan d'action de prévention des RPS.
- Le suivi trimestriel des accidents du travail.



ACTUALITÉS DU CHAM

► JOURNÉE DU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL 6 juin 2019

Chaque année, le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise organise, en partenariat avec la MNH (Mutuelle Nationale des Hospitaliers), des journées du bien-être au travail. La seconde édition s'est déroulée le 6 juin 2019.

Plusieurs choix étaient offerts au personnel hospitalier : séances de lumino-relaxothérapie, séances de massage Amma assis, massages plantaires par machine, séances de Reiki, voyages par réalité virtuelle.

Une tombola était organisée par la MNH avec 3 lots en jeu. Les gagnants sont : Coffret cadeau Evasion SPA : Catherine Billard ; Montre connectée 1 : Véronique Urvoy ; Montre connectée 2 (en remplacement de la corbeille de fruits initialement prévue comme lot) : Sylvie Dessienne. Une troisième et dernière journée du bien-être au travail devrait être organisée le jeudi 5 décembre 2019.



► JOURNÉE MONTARGOISE DE CANCÉROLOGIE 6 juin 2019



La septième journée montargoise de cancérologie et soins de support s'est déroulée le jeudi 6 juin à l'Espace Jean Vilar d'Amilly.

Cette manifestation ouverte au public et coordonnée par l'association Marie Curie et le Dr Waheed Askoul, oncologue-radiothérapeute au Centre de radiothérapie de Montargis et au CHAM, a regroupé de nombreux professionnels de santé et associations, pour informer le public sur le cancer, sa prise en charge et les traitements.

Cette année encore, la journée a

rencontré un grand succès et le nombre de visiteurs a démontré l'intérêt porté par les professionnels de santé et le public sur la cancérologie en général.

► EXPOSITION PHOTOS DE L'ASSOCIATION VMEH 13 au 15 juin 2019

L'association VMEH (Visite des Malades dans les Établissements Hospitaliers) organisait une exposition itinérante de photographies d'art intitulée «Sourires d'Espoir».

Cette exposition, qui offre une sélection de 27 portraits en noir et blanc, se propose de sensibiliser le public à la démarche humanitaire de proximité.

L'association VMEH, créée en 1801, est reconnue d'utilité publique. Elle est composée de 82 associations départementales, gérant 470 sections. Chaque année, les 6000 bénévoles VMEH consacrent près de 2 millions d'heures aux malades de tous âges (enfants, adolescents, adultes) et aux personnes âgées ou en situation de handicap, dans plus de mille établissements en métropole, à la Réunion et en Guadeloupe.



► LES 100 ANS D'UNE RÉSIDENTE DE L'EHPAD AU FIL DE L'EAU 19 juin 2019



Mme Fernande LEBLOND est née le 19 juin 1919 à Angles-sur-l'Anglin, dans la Haute-Vienne. Elle s'est installée à l'EHPAD du Fil de l'Eau le 30 avril 2014. Hyper-active, elle a participé au catéchisme de Cepoy pendant 25 ans et a été secrétaire des

« Toujours Jeune » (association Cepoyenne). Son mari a été éclusier à partir de 1949 à Cepoy. Ils se sont mariés en 1941. Elle est l'heureuse mère de 2 enfants, 4 petits-enfants, 7 arrière-petits-enfants et 1 arrière-arrière-petit-enfant.

► JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LE DON D'ORGANE

24 juin 2019



La greffe d'organes est un acte médical de la dernière chance. Elle est envisagée quand l'état du malade se dégrade et que seul le remplacement du ou des organes défaillants par un organe sain, appelé greffon, peut permettre son amélioration.

En France, la loi indique que nous sommes tous donateurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant notre refus de donner.

Il ne revient pas aux proches de prendre la décision de s'opposer au don d'organes et de tissus à la place du défunt.

Les proches sont donc dans une situation difficile si le défunt n'a pas fait précisément connaître son opposition. Le plus simple est donc de s'inscrire sur le registre national des refus (www.registrenationaldesrefus.fr) pour s'assurer que son opposition sera respectée et soulager ainsi les proches dans un moment de deuil brutal.

► Cérémonie de remise des diplômes à l'IFSI

11 juillet 2019



Chapeaux noirs sur leurs têtes venant couronner 3 années d'études, les lauréats de la promotion 2019 de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) participaient à la cérémonie de remise des diplômes le 11 juillet.

Sur un effectif de 50 élèves, 47 ont été reçus, dont 3 garçons.

L'IFSI de Châlette-sur-Loing est un institut renommé qui propose une formation de qualité. Dès la sortie d'école, les élèves trouvent rapidement un emploi.

Les candidats, de plus en plus nombreux à vouloir accéder à la formation, montrent l'intérêt porté au métier d'infirmier. ■

UN MINIBUS OFFERT AUX EHPAD-USLD



Le 21 juin 2019, les établissements pour personnes âgées du CHAM prenaient officiellement possession de leur nouveau minibus.

C'est grâce à la GMF Assurances, le Rotary Montargis Gâtinais et le Lions Club Montargis rives du Loing, qui ont financé intégralement l'achat du véhicule et ses aménagements, que ce projet a pu se concrétiser.

Le minibus TPMPR (Transport des Personnes à Mobilité Réduite) de 9 places a été conçu pour

être totalement et facilement modulable, en places assises ou places aménagées pour fauteuils roulants. Il sera utilisé pour les déplacements des 394 résidents des structures d'hébergement pour personnes âgées du CHAM (la Clairière, les Chemins Fleuris, le Fil de l'Eau et la Cerisaie), ainsi que pour les usagers de l'Accueil de jour Alzheimer.

Le coût total, aménagements compris, est de 51 600 € : 40 000 € financés par la GMF, 5 800 € par le Rotary et 5 800 € par le Lions Club.

Un grand merci à nos généreux donateurs ! ■

LANCEMENT DU SITE INTERNET DU GHT DU LOIRET

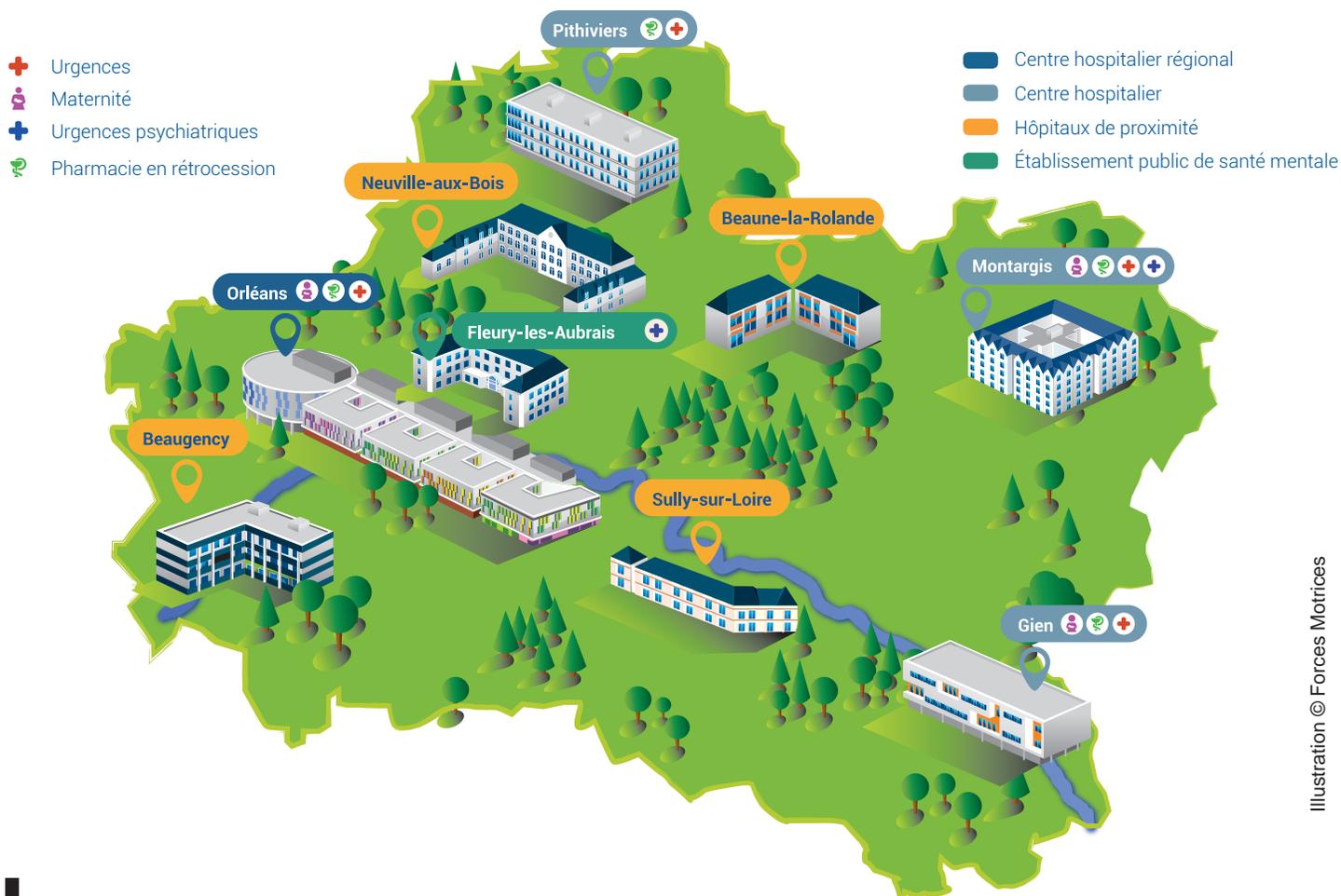


Illustration © Forces Motrices

Les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) consistent en un nouveau mode de coopération entre les établissements publics de santé à l'échelle d'un territoire. L'objectif est de garantir à tous les patients un meilleur accès aux soins en renforçant la coopération entre hôpitaux publics autour d'un projet médical.

Les GHT représentent une véritable opportunité pour renforcer le service public hospitalier. Leur mise en place est une mesure structurante et ambitieuse de la Loi de modernisation de notre système de santé parue en 2016.

Le projet médical commun constitue le cœur de cette dynamique et permettra au GHT de s'adapter aux réalités de son territoire.

Le GHT du Loiret, qui couvre une population de 684 000 habitants, a été officiellement créé le 1er juillet 2016 «pour garantir une offre de proximité ainsi que l'accès à une offre de référence et de recours dans le cadre d'un projet médical partagé».

Le GHT du Loiret est composé de neuf établissements hospitaliers :

- Centre hospitalier régional d'Orléans (établissement support)
- Centre hospitalier Pierre Dézarnaulds de Gien
- Centre hospitalier Lour Picou de Beaugency
- Centre hospitalier Pierre Lebrun de Neuville-aux-Bois
- Centre hospitalier de l'agglomération montargoise d'Amilly-Montargis
- Centre hospitalier de Sully-sur-Loire
- Centre hospitalier de Pithiviers
- Centre hospitalier Paul Cabanis de Beaune-la-Rolande
- EPSM Georges Daumezon de Fleury-les-Aubrais

Depuis le 16 septembre 2019, le Groupement Hospitalier de Territoire du Loiret dispose de son propre site internet. Vous pouvez y retrouver les spécialités des établissements, classés par filière médicale, et de nombreuses autres informations. Rendez-vous sur www.gh-t-loiret.fr ■

DISPOSITIF D'ASTREINTE MUTUALISÉE IDE DE NUIT EN EHPAD

Le dispositif concerne 8 Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de l'agglomération montargoise :

Les 3 EHPAD du CHAM, têtes de pont du dispositif :

- La Cerisaie, à Amilly.
- La Clairière, à Amilly.
- Au Fil de l'Eau, à Montargis.

Et 5 EHPAD partenaires :

- La Boisserie, à Montargis.
- Notre Foyer, à Montargis.
- Les Rives du Puiseaux, à Montargis.
- Les Althea, à Amilly.
- Les Buissons, à Villemandeur.

Qui est concerné par le dispositif ?

- L'ensemble des Infirmier(es) Diplômées d'État (IDE) salariés du CHAM.
- Les IDE des EHPAD associés au projet, quelque soit leur contrat (CDD, CDI ou titulaire).

Quelles sont les conditions d'inscription ?

UNIQUEMENT si le planning professionnel permet de bénéficier d'un jour de repos consécutif à la nuit d'astreinte en EHPAD.

À CONDITION que le domicile et le centre ville de Montargis ne soient pas éloignés de plus de 30 mn en voiture.

Quelles sont les missions de l'IDE d'astreinte ?

Évaluer la situation du résident par téléphone :

- Selon l'évaluation de son état général.
- Selon ses antécédents.
- Selon son projet médical (soins palliatifs, soins de confort exclusif, non transfert...) et ses prescriptions anticipées.

Prendre la décision de se déplacer si l'IDE pense qu'elle peut agir dans son champ professionnel pour résoudre ou améliorer la situation.



Transmettre des consignes orales si pas de déplacement nécessaire, ou en attendant leur arrivée.

Conseiller le recours au 15 si la situation décrite semble urgente.

Des protocoles et procédures ont été réalisés et uniformisés sur l'ensemble des EHPAD participant au projet.

L'IDE d'astreinte peut être appelé pour :

- Une chute.
- Un trouble du comportement violent et/ou inhabituel.
- Un résident douloureux.
- Un accompagnement d'un résident en fin de vie/soins palliatifs.
- Une dégradation soudaine de l'état de santé du résident.
- Une exécution de prescriptions personnalisées anticipées.
- Un retour des urgences la nuit si prescriptions.

L'IDE d'astreinte ne sera pas appelé pour :

- Des retours d'hospitalisation de nuit.
- Un décès.

Vous souhaitez vous porter volontaire ?

Pour tout renseignement :

- Mme BIGOT : 02 38 95 47 30
- Mme LÉ : 02 38 95 47 30

Pour vous inscrire, veuillez contacter votre Direction des Ressources Humaines. ■

MARCHEZ, COUREZ OU PÉDALEZ AU PROFIT DE L'ÉCOLE À L'HÔPITAL

- REMISE OFFICIELLE DU CHÈQUE -



De gauche à droite : Jean-Luc Davigo, directeur du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise ; Sophie Bury, directrice générale adjointe à la MNH ; Lucie Tadeusz, enseignante bénévole à l'École à l'Hôpital en Seine-et-Marne ; Marie Pascart, enseignante référente de l'École à l'Hôpital de Fontainebleau ; Luc Gibour, directeur général adjoint à la MNH ; Marie-Thérèse Ouin, présidente de l'École à l'Hôpital du Loiret ; Françoise Coeur, correspondante de l'École à l'Hôpital de Montargis ; Benoît Fraslin, directeur du Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne ; Dominique Paré, présidente du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise.

Le dimanche 19 mai 2019, des employés de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers, du Centre hospitalier du Sud Seine-et-Marne et du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise se sont réunis afin de participer à un événement solidaire et convivial, au profit de l'association l'École à l'Hôpital.

Trois épreuves étaient proposées :

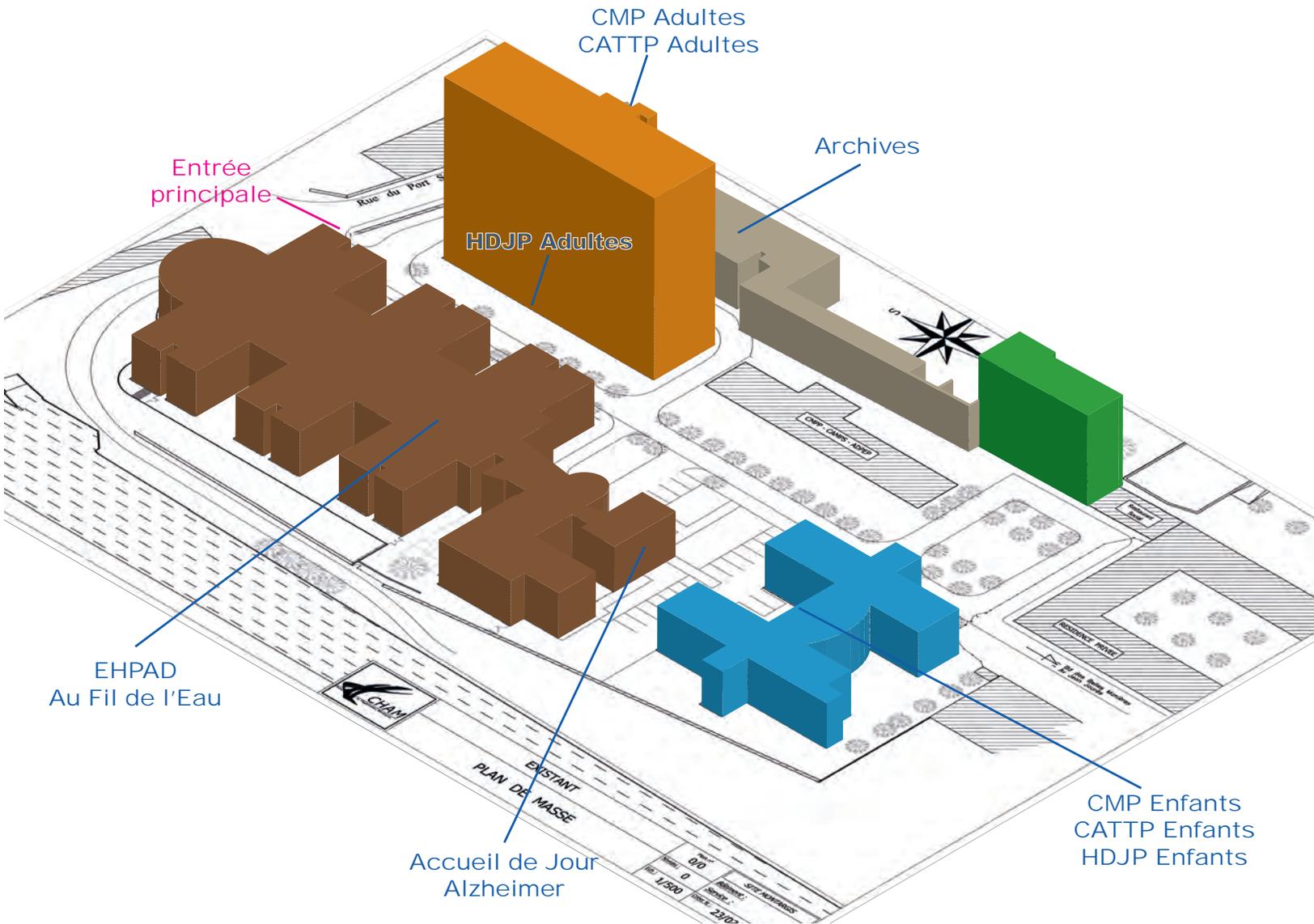
- 25 km de VTT avec un départ de Nemours et une arrivée à Cepoy.
- 10 km de course à pied avec un départ de Cepoy et une arrivée au siège de la MNH à Amilly.

- 8 km de marche avec un départ du CHAM et une arrivée au siège de la MNH à Amilly.
- Au total, ce sont 300 participants et bénévoles qui se sont réunis. Grâce à eux, 5000 euros ont été récoltés au profit de l'École à l'Hôpital.

Le vendredi 20 septembre 2019, les 3 établissements organisateurs de la journée se sont réunis au siège de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers, à Amilly, afin de remettre officiellement le chèque aux représentants de l'École à l'Hôpital. ■

PÉDOPSYCHIATRIE : OUVERTURE DES CATTTP ET HDJPE

Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel & Hôpital De Jour Psychiatrique Enfants



Depuis la rentrée de septembre 2019, la pédopsychiatrie est dotée d'un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTTP) Enfants et d'un Hôpital De Jour Psychiatrique (HDJP) Enfants.

Les 2 unités sont localisées au 13 rue du Pont Saint-Roch à Montargis, dans la structure qui héberge le Centre Médico-Psychologique (CMP) Enfants, et viennent renforcer la prise en charge pédopsychiatrique dans l'est du Loiret.

Les 3 services de pédopsychiatrie sont joignables au 02 38 95 16 15.

LEXIQUE

- CMP : Centre Médico-Psychologique
- CATTTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
- HDJP : Hôpital De Jour Psychiatrique
- EHPAD : Établissement pour Personnes Âgées Dépendantes. ■

COLLOQUE DE LA FILIÈRE GÉRIATRIQUE DU GHT DU LOIRET



Le lundi 30 septembre 2019 avait lieu le colloque de la filière gériatrique du GHT du Loiret au Tivoli de Montargis.

La journée, qui avait pour thème les pratiques innovantes, a intéressé plus de 200 professionnels de santé du département.

Elle était organisée en 2 grandes parties :

- «Tour d'horizon des pratiques innovantes en gériatrie» avec 7 conférences.
- «La filière gériatrique du GHT du Loiret : une dynamique en marche», avec 4 conférences.

Nous souhaitons remercier l'ARS Centre-Val-de-Loire pour son soutien dans l'organisation de ce colloque, ainsi que nos partenaires : la MNH, HD Médical et la Banque Populaire.

Le cocktail dînatoire, apprécié de tous, a été préparé et servi par le Lycée Hôtelier saint-Louis de Montargis. ■

AVANCÉES DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DES BLOCS ET URGENCES



Depuis le 25 octobre 2019, le projet d'agrandissement des blocs et urgences en est à la phase d'étude de projet et dossier de consultation des entreprises.

Dès le 10 février 2020, débutera la phase d'assistance pour la passation des contrats de travaux qui

s'étendra jusqu'au mois de mai 2020.

Les premiers coup de pelle débiteront au mois de juin 2020.

La fin des travaux est prévue pour le mois d'avril 2023. ■

VÉLOS NON AUTORISÉS À L'INTÉRIEUR DU CHAM



Pour des raisons d'hygiène, les vélos, trottinettes et autres moyens de transports apparentés (skateboard, rollers...) ne sont pas autorisés à entrer, ni à être stockés, à l'intérieur des établissements du CHAM.

Un local à vélo, avec un accès verrouillé, va être installé durant le premier semestre 2020 sur le parking principal du CHAM (parking P1, situé en face de l'allée piétonne principale).

Les parkings du site principal du CHAM seront sécurisés, avec la mise en place de caméras de vidéosurveillance. ■

ANIMATIONS EN EHPAD-USLD

EHPAD-USLD La Cerisaie - EHPAD La Clairière - USLD Les Chemins Fleuris - EHPAD Au Fil de l'Eau

Chaque mois, de nombreuses animations ont lieu dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et les Unités de Soins de Longue Durée (USLD) du CHAM, grâce à une équipe très investie et motivée. Tour d'horizon de quelques journées passées dans la bonne humeur.

► OLYMPIADES DES EHPAD À NOTRE FOYER - 27 et 28 mai 2019



Deux jours d'Olympiades se sont déroulées les 27 et 28 mai, à l'EHPAD Notre Foyer.

La compétition, bon enfant, regroupait les EHPAD de Notre-Foyer, La Boisserie, Les Rives du Puiseaux et les établissements du CHAM : La Clairière, La

Cerisaie, Au Fil de l'eau et Les Chemins Fleuris.

Différentes épreuves étaient programmées, pendant lesquelles le personnel et les résidents ont pu s'amuser tout en montrant leur dextérité, dans le but de faire gagner leur équipe.

► SOIRÉE DANSANTE À LA CERISAIE - 4 juillet 2019



Le 4 juillet et pour fêter les vacances d'été, une soirée dansante était organisée à La Cerisaie, avec la participation des bénévoles, du personnel et des résidents et leurs familles.

L'EHPAD Au Fil de l'Eau était également de la partie, pour partager ce moment de détente où chacun pouvait se lâcher. Certains en ont même fait tomber

la chemise !

Un résident de l'EHPAD La Clairière et qui était de passage se demandait avec humour quel était ce tapage nocturne à La Cerisaie, tout en profitant de l'occasion pour se faire inviter pour l'année prochaine. ■

► SORTIE PIQUE-NIQUE ET ATELIER JEUX EN BOIS - 12 et 17 septembre 2019



Le 12 septembre, les résidents de l'EHPAD La Clairière profitaient du beau temps pour une sortie pique-nique au domaine de la Pailleterie à Amilly. Après le repas, une promenade dans le parc était organisée, suivie d'une partie de molkky pour terminer la journée en beauté.



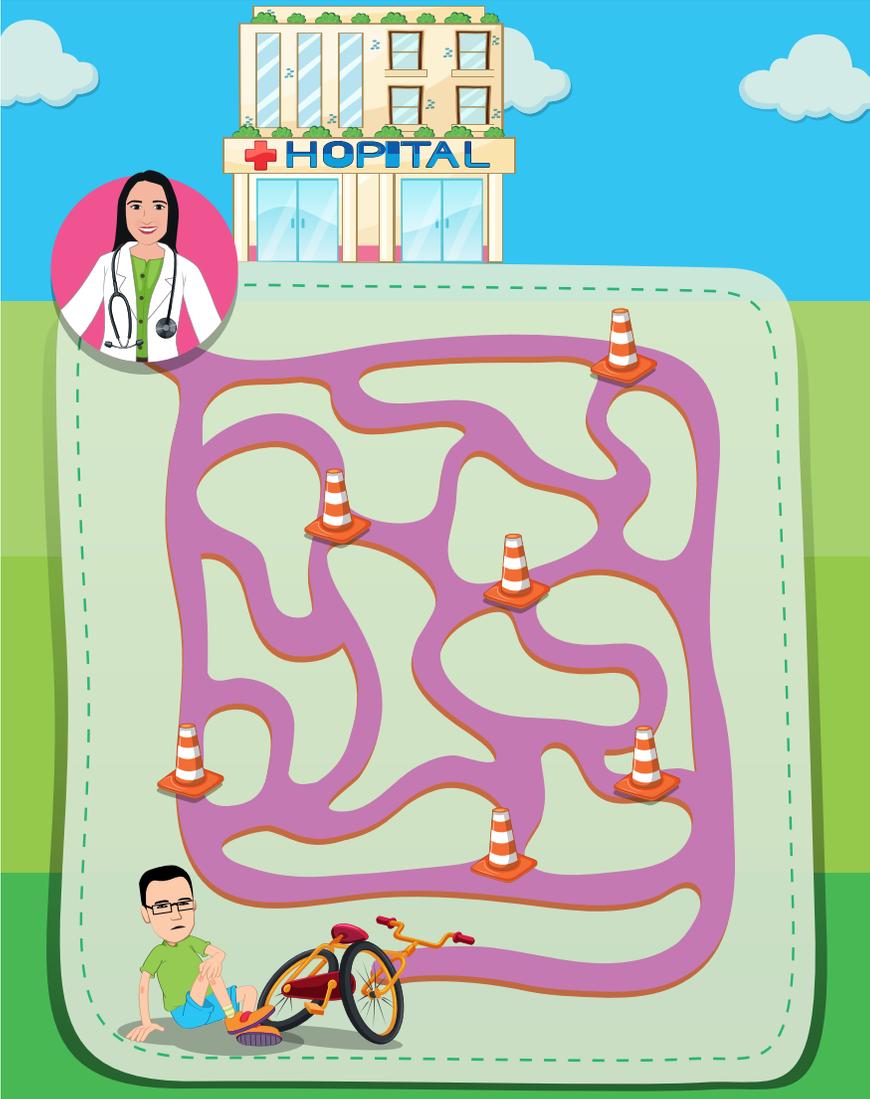
Le 17 septembre, l'après-midi était dédié à un atelier jeux en bois. Les résidents de La Clairière ont pu découvrir de nouveaux jeux et ont passé un très bon moment tous ensemble.



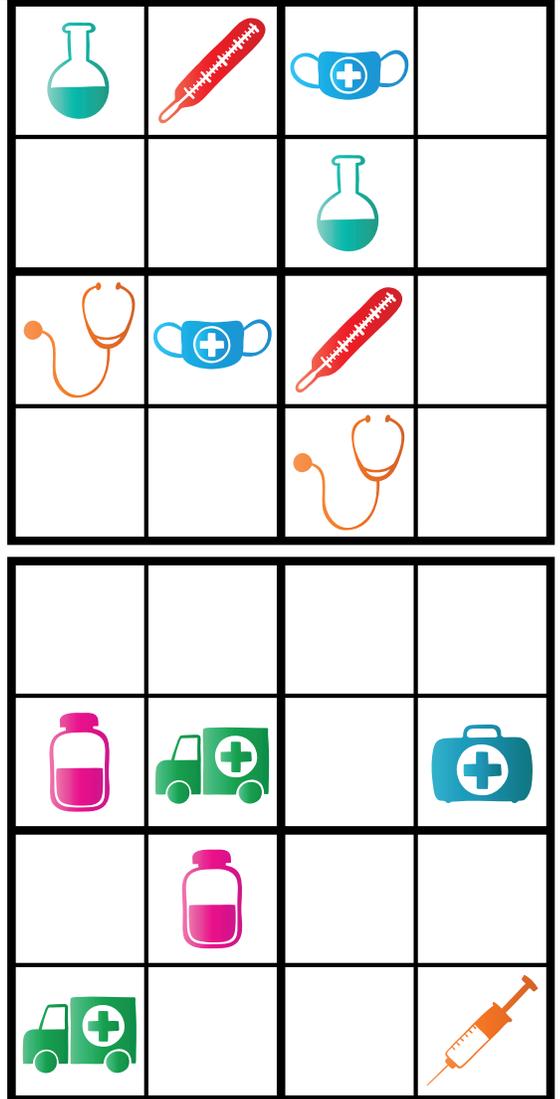
JEUX



Labyrinthe



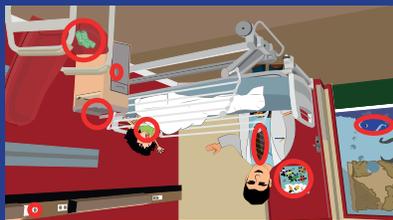
Sudoku



Trouvez les 8 différences



Réponses





VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

À PARTIR DE 9,99€ PAR MOIS*

INCLUANT VOS INDEMNITÉS EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL
ET DES SERVICES ADAPTÉS À VOS BESOINS

NOUVEAU Découvrez **MNH EVOLYA 1**, la nouvelle garantie santé responsable, pensée pour vous, hospitaliers, incluant le 100% santé et des services pour prendre soin de vous : conseils gestes et postures, prévention des TMS, gestion du stress, assistance en cas d'hospitalisation, etc.

2 x 2 mois offerts** sur MNH EVOLYA et MNH PREV'ACTIFS, notre duo Santé – Prévoyance qui vous protège et garantit vos revenus en cas d'arrêt de travail.

Pour en savoir plus :

Stéphanie VONG, conseillère MNH, 06 45 07 90 62, stephanie.vong@mnh.fr



La Mutuelle des hospitaliers,
au service des professionnels de santé

WWW.MNH.FR



*POUR UN ACTIF ÂGÉ DE 18 ANS AYANT SOUSCRIT AU CONTRAT MNH EVOLYA PRIMO AVEC DATE D'EFFET AU 01/01/2020

**SANTÉ + PRÉVOYANCE OFFRE VALABLE POUR TOUTE ADHÉSION SIMULTANÉE À « MNH SANTÉ » EN TANT QUE MEMBRE PARTICIPANT ET À « MNH PREV'ACTIFS » (SIGNATURE DES 2 BULLETINS D'ADHÉSION À MOINS DE 30 JOURS D'INTERVALLE ENTRE LE 19 AOÛT 2019 ET LE 31 DÉCEMBRE 2019 ET SOUS RÉSERVE D'ACCEPTATION DES ADHÉSIONS PAR MNH ET MNH PRÉVOYANCE), POUR DES CONTRATS PRENANT EFFET DU 1ER SEPTEMBRE 2019 AU 1ER FÉVRIER 2020 INCLUS : 2 MOIS DE COTISATION OFFERTS SUR « MNH SANTÉ » ET 2 MOIS DE COTISATION OFFERTS SUR « MNH PREV'ACTIFS ». MNH PREV'ACTIFS EST ASSURÉ PAR MNH PRÉVOYANCE ET DISTRIBUÉ PAR LA MNH. MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS ET DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL - 331, AVENUE D'ANTIBES - 45213 MONTARGIS CEDEX. LA MNH ET MNH PRÉVOYANCE SONT DEUX MUTUELLES RÉGIES PAR LES DISPOSITIONS DU LIVRE II DU CODE DE LA MUTUALITÉ, IMMATRICULÉES AU RÉPERTOIRE SIRENE SOUS LES NUMÉROS SIREN 775 606 361 POUR LA MNH ET 484 436 811 POUR MNH PRÉVOYANCE. AOÛT 2019 - DOCUMENTATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE NON CONTRACTUELLE. MITOP419